

# Commune de DOUAINS

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 12 octobre 2016

Étaient présents :

Mme Catherine COUÂNON, Maire

MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY (*arrivé à 20h31*) Ulric SERRANO adjoints

MM Jean-Louis GUETTARD, Michel LE MORVAN, Philippe MARIE (*arrivé à 20h55*)

Absents excusés:

Philippe UHGETTO

Sandrine PRUNIER BOSSION

Dominique TIRON *ayant donné pouvoir à Catherine Couânon*

\* \* \* \*

**M. Bernard UGUEN a été désigné secrétaire de séance.**

-----

En début de séance Madame Le Maire demande aux élus que lorsque la secrétaire envoie le compte rendu du Conseil Municipal pour lecture, de bien vouloir faire un retour sous huit jours pour d'éventuelles remarques ou oublis sur celui-ci.

Après avoir modifié deux phrases du compte rendu du Conseil Municipal du 7 septembre 2016 celui-ci a été approuvé.

Les modifications ont été les suivantes :

- *La maison de la place de la mairie sera réhabilitée sous réserve du bilan de l'étude de faisabilité*
- *Que c'est la Mairie qui propose la pose d'un panneau interdit aux chiens à la salle communale et non le SIVOS*

**CAPE –**

**Compte rendu de la réunion commission eau et assainissement du 19 septembre**

- Aucun délégué n'a pu se libérer pour assister à cette réunion.

**Compte rendu de la réunion du 3 octobre sur l'activité du service intercommunal d'instruction des autorisations d'urbanismes**

- Rappel de la procédure concernant le dépôt des permis de construire, d'aménagement, de démolition, ou bien des demandes préalable ou des CUB.
- Il est demandé aux communes de bien respecter les délais d'envoi de ces derniers car il y a encore 15% des Mairies qui ne les respectent pas, ce qui engendre des situations d'urgence.
- Le coût du service
  - o de mai à décembre 2015 était estimé à 64 811.70 € TTC, il a été réalisé 56 019.86 € TTC.
  - o de janvier à décembre 2016 était estimé 68 433.42 € TTC, et à ce jour au vu des réalisations du 1<sup>er</sup> semestre l'estimation est de 64 000 € TTC.

### **Réponse au projet de modification simplifiée du SCoT de la CAPE**

- Le Conseil Municipal avait demandé à ce que l'orientation de densification de la commune soit changée ; extension plutôt côté sud-est et non au nord.
- Réponse de la CAPE : cela ne peut être pris en compte dans la modification simplifiée mais dans la révision du SCoT.
- Dans le SCoT, le hameau de Brécourt-Château pouvait être densifié, le Conseil Municipal avait demandé une densification limitée, cette modification sera prise en compte dans la modification simplifiée du SCoT
- Il est remarqué que la CAPE n'a pas tenu compte de la demande des élus à savoir de supprimer le mot « extension » pour la zone sud du Normandie Parc.
- L'affichage est fait en Mairie.
- Le dossier consultation de modification simplifiée du SCoT est consultable en Mairie, un registre est mis à la disposition du public pour d'éventuels avis du 14 octobre au 14 novembre 2016.

### **Modification des statuts de la CAPE**

- Les élus délibéreront lors du prochain Conseil Municipal pour la modification des statuts de la CAPE

### **Le numérique**

- Une lettre a été adressé à M Volpatti concernant le numérique. Le département avait lancé un appel d'offre. Etant infructueux, une procédure négociée va être lancée.
- Pour la fin de l'année nous devrions connaître l'entreprise chargée du numérique.

### **FINANCES**

#### **DM pour un avenant au contrat du PLU**

- Monsieur Gilson nous propose un avenant concernant des réunions supplémentaires pour l'élaboration du PLU. Le Conseil Municipal décide de reporter au 16 novembre 2016, date du prochain Conseil, le vote de la DM pour se donner le temps d'étudier cet avenant.

### **PLU**

#### **Compte rendu de la réunion n°13 du 14 septembre 2016 :**

- La commission PLU est arrivée à la validation du règlement écrit.
- Les élus souhaitent que la partie sud du Normandie parc, celle situé au sud de l'autoroute A13, soit en 2 AUz. Mais après avoir pris contact avec la DDTM ce zonage serait illégal. Il sera donc établi une zone 1 AUz avec deux secteurs A (zone Nord) et B (zone sud) qui seront réglementés.
- Madame Le Maire fait part de la pression que la CAPE exerce pour que tout soit réglementé.
- La réunion de personnes publiques associées aura lieu le 3 novembre 2016 à 9h30 à Douains.

#### **Compte rendu PLU de Blaru :**

M. Vickoff s'est rendu à cette réunion qui a eu lieu le 06 octobre 2016.

Cette séance était uniquement consacrée à la présentation des OAP et règlement écrit du PLU. Il n'y aura pas de zone 2 AU : l'évolution se fera par densification d'espace dans le centre et dans de nombreux hameaux. Le règlement écrit est établi selon la nouvelle norme le rendant plus lisible avec l'utilisation de nombreux schémas.

La consommation thermique des futures constructions ne devra pas excéder 15kwh/m2/an.

Compte tenu de l'avancement des travaux et du nouveau débat sur le PADD, le bureau d'étude ne prévoit pas avant courant janvier 2017 l'arrêt du PLU. La date butoir du 27 mars 2017 pour l'approbation du PLU ne pourra être tenue. Sans report de cette date par l'état, le bureau d'étude indique que pendant les quelques mois de finalisation du PLU, la commune de

Blaru sera non plus régie par le POS mais par le règlement national d'urbanisme RNU mais que cela n'aurait aucune incidence.

## **SIEGE**

### **Compte rendu de la réunion du 5 juillet :**

- Une réunion avait eu lieu le 10 octobre pour les futurs travaux à faire, aucun délégué ne s'y est rendu ... La commune a été retenue pour les travaux sur plusieurs transformateurs. Il n'y aura pas de cotisation pour les particuliers (rue des Haies) pour refaire les branchements (renforcement de lignes)
- Madame le Maire va demander au SIEGE que l'on reçoive une copie des réunions prévues, (car celle-ci sont uniquement envoyée au titulaire de la commission) afin qu'en cas d'impossibilité de celui-ci, le suppléant puisse être informé.
- Le 21 octobre 2016, Michel Le Morvan (suppléant) se rendra à l'assemblée du SIEGE qui a pour objet les orientations budgétaires du syndicat.

## **BILAN DES COMMISSIONS**

### **SIVOS :**

- Madame Le Maire informe M. Ulric Serrano que les parents de Douains vont recevoir un courrier, leur expliquant quelle démarche à suivre quand leur enfant rencontre des soucis (autre que l'enseignement) au sein de l'école et quelle procédure adoptée.
- Prochaine réunion du SIVOS sera lundi 17 octobre.

### **Commission travaux :**

- L'aire de jeux et la pose de panneaux sont en étude de prix.
- La commission a rencontré le percepteur afin de savoir s'il était possible de ne pas passer par le syndicat de voirie pour faire les travaux d'assainissement conjointement sur la RD 75 et les deux voies communales rue de la Plaine et rue des Métréaux. Il nous a donc informés que cela n'était pas possible.
- La mairie a reçu le compte rendu de l'étude de sol faite par la SERPA, pour l'assainissement au terrain de foot, Le Conseil Municipal demande s'il est possible de refaire le plan d'implantation de la fosse septique et des drains, car celui-ci ne correspond pas à leurs attentes. Dans un second temps, des devis vont être demandés auprès de plusieurs prestataires.
- Des éléments de bétons du château d'eau de Gournay sont tombés sur la chaussée. Nous allons prendre contact avec la SOCOTEC pour faire une étude, à savoir s'il est possible de le restaurer ou s'il faut le démolir. En cas de démolition le Conseil Municipal se renseignera si des subventions sont attribuées pour ce cas de figure.

### **CCAS :**

- Le repas des anciens a eu lieu le 11 septembre au restaurant le Millésime à Menilles, 25 personnes étaient présentes, quelques petits problèmes d'organisations sont à signaler, tout se fera l'année prochaine pour éviter ces désagréments. Malgré un service désorganisé l'ensemble des invités étaient contents de cette sortie. L'année prochaine nous élargirons nos recherches vers d'autres restaurants
- Le colis des anciens sera préparé par le même fournisseur que l'année passée.
- Un sondage va être prochainement lancé auprès des habitants de la commune pour une éventuelle mise en place d'un TAXI pour remplacer les TAD.
- Le spectacle du Noël des enfants sera animé par les enfants habitant la commune, âgés de 8 à 11 ans. 8 enfants volontaires participeront à ce spectacle. M Vincent Leroy, fait remarquer que certains enfants, non scolarisés à Douains, n'ont pas été conviés à cette

participation ce qui est bien dommage. Effectivement une incompréhension sur la liste des enfants à convier a été faite ... seul les enfants de l'école ont reçu cette invitation. Une convocation sera donc envoyée aux enfants non inscrit à l'école.

### **Commission animation :**

- Madame Le Maire demande le bilan des dernières manifestations à M Philippe Marie, membre de la commission animation, il n'avait pas en sa possession les documents. Madame Le Maire demande de voir le bilan au prochain Conseil Municipal.
- Les prochaines animations :
  - o Le 22 octobre : préparation de la fête d'Halloween
  - o Le 31 octobre : Fête d'Halloween dans les rues de la commune et un goûter sera offert à la maison communale.
  - o Le 3 décembre : Marché de Noël de 14h à 19h, les enfants chanteront dans l'Eglise à partir de 17h.
  - o Courant décembre, concours d'illumination des maisons

### **Commission sport :**

- La tranchée a été faite au terrain de foot pour passer l'électricité
- La commission régionale des terrains et installations sportives a validé un classement au niveau foot à 11

### **Commission cimetièrre :**

- M Bernard Uguen nous informe qu'il a tenu compte des remarques faites lors du précédent Conseil Municipal et que le cimetière a donc été nettoyé. M Bernard Uguen fait remarquer que certains arbres sont sur et sous les tombes et que l'on n'a pas le droit de nettoyer les tombes, c'est interdit, il rappelle donc que lorsque l'on prend une concession cela devient du domaine privé.

### **URBANISME**

- Demande d'arrêté de circulation :
  - ✓ 6 chemin des Allains pour faire 2 mètres de GC sous accotement du 28 septembre au 10 octobre 2016
  - ✓ Pour la création de ralentisseur dans le bourg et ces hameaux du 14 septembre au 14 octobre.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Un drive a ouvert à l'hôtel d'entreprises dans le Normandie Parc. Il est vendu essentiellement des produits frais et de nos régions. Pour plus d'informations vous pouvez aller sur le site internet « le circuit court dans vos assiettes »
- Un habitant de la rue du Poirier jaune s'est plaint du passage de camions dans sa rue pour se rendre à l'entreprise Crembeurre. Madame Le Maire va prendre contact avec le directeur de l'entreprise pour l'informer qu'ils ne sont pas autorisés à prendre le chemin en terre, Monsieur Guettard demande à ce que ce sujet soit revu au prochain Conseil Municipal.

Prochain Conseil Municipal le 16 novembre à 20h00

Fin de la réunion à 23h09

Vu, le Maire

C. COUÂNON

Catherine COUÂNON Maire	Bernard UGUEN 1 <sup>er</sup> adjoint	Vincent LEROY 2 <sup>ème</sup> adjoint <i>Arrivé à 20h31</i>	Ulric SERRANO 3 <sup>e</sup> adjoint
Philippe UHGETTO ABSENT	Philippe MARIE <i>Arrivé à 20h55</i>	Sandrine PRUNIER BOSSION Absente	Dominique TIRON <i>Absent ayant donné pouvoir à C Couânon</i>
Jean-Louis GUETTARD	Michel LE MORVAN		